

**DEC26053DAJ**

**Décision du 30 mars 2026 portant renouvellement des mandats de Mme Cécile JANET en qualité de Directrice des Affaires Juridiques (DAJ) et Directrice de l'UAR1448 DAJ**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe Mauguin en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (note de service 2020-01) modifiée portant organisation des Directions et Délégations de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 3 mars 2022 portant renouvellement des mandats de Mme Cécile JANET en qualité de Directrice des affaires juridiques (DAJ) et de Directrice de l'unité d'appui à la recherche n°UAR1448 DAJ - Direction affaires juridiques pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022,

**Décide :**

**Article 1.**

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2026, Mme Cécile JANET, Ingénieure de recherche hors classe, est renouvelée dans ses fonctions de Directrice des affaires juridiques (DAJ) pour une durée de quatre ans.

**Article 2.**

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, Mme Cécile JANET, Ingénieure de recherche hors classe, est renouvelée dans ses fonctions de Directrice de l'unité d'appui à la recherche n°UAR1448 DAJ - Direction affaires juridiques pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 30 mars 2026

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

